Image not found or type unknown

Refus implicite de visa

Par **Kavukire**, le **16/08/2023** à **11:49**

Bonjour,

J'ai eu un accord du préfet pour le regroupement familial le 27/06/2022. Le 28/10 /2022 les concernés ont déposé une demande de visa à l'ambassade qui est resté sans réponse jusqu'aujourd'hui. J'ai essayé de contacter l'ambassade par tous les moyens en vain.

Le 16/03 /2023 j'ai contacté un cabinet d'avocat et je lui ai confié mon dossier.

Depuis lors j'ai parlé avec mon avocat une seule fois.

Après, pas de retour sur l'état d'avancement malgré des multiples relances.

Pour info, j'ai payé tout ce que le cabinet m'a demandé pour suivre ce dossier.

Que puis je faire dans pareil cas ?

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés